

Bordereau de signature

DL_464

Signataire	Date	Annotation
wsparapheur GF, <i>Application GF</i>	07/02/2023	
Julie CALBERGELLEN, <i>VISA JCE</i>	07/02/2023	
Gaelle ENFREIN, <i>ACTES DGS</i>	08/02/2023	
MAIRE, <i>MAIRE</i>	08/02/2023	  Certificat au nom de <u>HELENE BURGAT</u> (COMMUNE DE MONDEVILLE), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 09 juil. 2021 à 15:12 au 09 juil. 2024 à 15:12.
<i>Application GF</i>		

Dossier de type : ACTES // VALIDATION ACTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

26/01/2023

AFFICHEE LE :

26/01/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 27

DATE D'AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt trois, le 1^{er} février, à 20 h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Laetitia POTTIER-DESHAYES, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Mickaël MARIE à Hélène BURGAT, Claude REMUSON à Serge RICCI, Laurence FILOCHE-GARNIER à Josiane MALLET, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

DSIL 2023 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE LANGEVIN

DELIBERATION N° **DELIB/2023/007**

RAPPORTEE PAR : Madame Josiane MALLET

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit, aux articles L. 2334-42 et R. 2334-39, une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) en faveur des communes et des intercommunalités. Cette dotation est destinée en priorité à soutenir les projets de :

- 1° Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables ;
- 2° Mise aux normes et de sécurisation des équipements publics ;
- 3° Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements ;
- 4° Développement du numérique et de la téléphonie mobile ;
- 5° Création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires ;
- 6° Réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

Situé dans le quartier Charlotte Corday, le groupe scolaire Langevin nécessite des aménagements de rénovation. Il est ainsi proposé la mise aux normes du système de sécurité incendie, une mise aux normes électrique ainsi que différents travaux de conservation du bâti (reprises des fissures, étanchéité, peintures). Il est également proposé dans ce projet une végétalisation ambitieuse des cours d'école (maternelle et primaire) ainsi que des abords immédiats du groupe scolaire.

Le coût de ce projet s'élève à 200 000 € HT. Une subvention de 40% est demandée au titre de la DSIL 2023.

Par conséquent,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2334-42 et R. 2334-39,

Après consultation de la commission urbanisme et transition écologique du 24 janvier 2023 ;

Après consultation de la commission Finances, Moyens généraux et commande publique du 24 janvier 2023,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à solliciter une subvention de 40% au titre de la DSIL 2023 pour la rénovation du groupe scolaire Langevin ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte s'y rapportant.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT